

Procès verbal

Le vendredi 20 février 2026 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 09 février 2026, s'est réunie sous la présidence de Odette CHAIGNEAU.

Secrétaire de la séance : Monique GAUFFRE

Présents : Odette CHAIGNEAU, Philippe GEORGES, André GABARD, Marie-Thérèse CRESTIA, Michel VANHOLDERBEKE, Yaël REY, Monique GAUFFRE, Ludovic GUIONIE

Représentés :

Absents et excusés : Philippe CHUPEAU, Carine DUFOUR, Charlène SURGET

Ordre du jour :

- Valider le rapport du SIVOS
- Planning des élections
- Remplacement du DAE
- Remplacement borne incendie du bourg
- Adhésion du grand Périgueux au SDE
- CFU
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'EXERCICE 2025 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (N° DE_2026_001)

Conformément à l'article 40 de la loi n°99-586 du 12 juillet 1999, Madame le Maire donne lecture du rapport d'activité du SIVOS de Mussidan pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Délibération : adoptée

ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PERIGUEUX ECLAIRAGE PUBLIC DES ZAE (N° DE_2026_002)

Madame le Maire expose que la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, par délibération en date du 26 septembre 2024, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat une compétence à la

carte :

- La compétence Eclairage Public des parcs d'activités (ZAE)

Le 7 janvier 2026, le Comité Syndical du SDE 24 a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et le transfert de la compétence EP des parcs d'activités (ZAE) au SDE 24 dans le respect de l'état contradictoire accepté par les deux assemblées en date du :

- 11 décembre 2025 concernant le SDE 24,
- 18 décembre 2025 concernant la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDE 24 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et an avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux au SDE 24.

Délibération : adoptée

QUESTIONS DIVERSES

- Planning des élections du 15 mars 2026
- de 8h à 11h : Ph. GEORGES, Y. REY et M-Th. CRESTIA
- de 11h à 15h : O. CHAIGNEAU, Ph. CHUPEAU et M. VANHOLDERBEKE
- de 15h à 18h : M. GAUFFRE, A. GABARD et L. GUIONIE
- Panne du défibrillateur : prévoir en investissement un rachat pour un montant TTC de 1428 €
- Borne incendie du bourg (hors service) : prévoir remplacement pour la somme de 1914€ avec installation gratuite par LAURIERE (travaux adduction d'eau)
- CFU reporté à cause de la panne de la plate-forme de la DGFIP
- Hotte de la cuisine de la cantine actuelle est HS
- Réunion sur invitation de Mr DELMARES à la CAB